



PRÉAVIS

Numéro : 05/2025

ÉMANANT DE :	Comité de direction
DATE	25 septembre 2025
OBJET :	Modernisation de l'infrastructure informatique de sauvegarde et de secours
DESTINATAIRE(S) :	Conseil intercommunal
POUR INFO :	---

Monsieur le Président du Conseil intercommunal,
Mesdames, Messieurs, les délégué.e.s au Conseil intercommunal,

1. Préambule

Une gestion saine des systèmes d'information d'une organisation, *a fortiori* d'une organisation publique, tout comme le cadre légal en vigueur et notamment la législation sur la protection des données, imposent de garantir une sauvegarde régulière et sûre des données traitées afin de permettre, en cas d'accident (ex : incendie) ou d'acte malveillant (cyberattaque), de ne pas perdre les informations essentielles à l'exécution des missions confiées.

En parallèle et afin de permettre la poursuite du travail avec les outils informatiques en cas d'avarie, il est également recommandé de disposer d'une installation de secours, dite réplication de l'infrastructure, pouvant prendre le relais en cas d'indisponibilité de l'installation principale.

Il avait à ce titre été indiqué, dans le préavis 04/2023 relatif à la modernisation de l'infrastructure réseau de Police Lavaux adopté par votre assemblée en novembre 2023, qu'un autre crédit d'investissement serait sollicité dans les années à venir pour moderniser les équipements informatiques de sauvegarde et de secours de l'Association car ceux employés jusqu'alors étaient vieillissants.

La modernisation du serveur principal de Police Lavaux étant achevée depuis la mi-2024, le Comité de Direction souhaite désormais engager la modernisation de ces installations annexes.

2. Travaux préparatoires

Il a été demandé à notre prestataire informatique principal, soit la société ANSAM SA, d'identifier précisément nos besoins techniques et d'estimer le coût d'acquisition et de paramétrage de la solution correspondant à nos besoins.

Le montant sollicité dans le cadre du présent crédit d'investissement est donc basé sur l'offre établie par la société ANSAM SA, offre à laquelle 15 % ont été ajoutés à titre de réserve pour des imprévus de toute nature. Il a également été tenu compte de la hausse attendue de la TVA à 8.8 % en 2026.

Cela étant, d'autres prestataires que la société ANSAM SA seront sollicités pour déposer une offre afin de retenir l'offre la mieux disante, bien que le coût du projet soit en deçà des seuils de marché public.

3. Description de la solution technique proposée

D'après l'analyse effectuée par la société ANSAM, il serait nécessaire d'acquérir 2 installations distinctes :

- l'une dédiée à la réPLICATION de notre serveur principal, permettant de reprendre rapidement le travail si le serveur principal venait à être dysfonctionnel, voire inutilisable. Son coût est estimé à CHF 33'932 hors taxes ;
- l'autre dédiée à la création d'un serveur de back-up dit immuable, ce qui signifie que, même en cas d'attaque informatique d'ampleur, les données y stockées seraient sauves. Son coût est estimé à CHF 16'242 hors taxes.

A priori, ces deux « machines » seraient installées dans un premier temps dans un local serveur de la Commune de Lutry qui serait mis à disposition de Police Lavaux, comme c'était le cas pour l'ancien serveur de réPLICATION. Une alternative éventuelle serait de placer ces deux machines dans l'annexe administrative de Police Lavaux. Cela devra toutefois faire l'objet d'une étude approfondie, en particulier sur le plan sécuritaire, dans le cadre de la sélection finale de l'offre. Dans tous les cas, l'objectif serait d'éloigner les équipements de secours de l'équipement principal.

À terme, il est prévu de placer ces machines dans une seconde salle des serveurs Police Lavaux qui serait aménagée à proximité de l'Hôtel de police. Cet aménagement est projeté dans le cadre de la modernisation générale de l'Hôtel de police, dont le coût et la faisabilité sont actuellement étudiés à la suite d'un crédit d'étude voté par le Conseil communal de Lutry début 2025.

Enfin, il est à noter que, dans le cadre de la finalisation du projet d'acquisition de ces deux installations informatiques, la Commune de Lutry sera approchée afin d'évaluer la faisabilité éventuelle de leur mutualisation entre nos deux entités. Cela étant, au vu de la relative

urgence de cette acquisition pour Police Lavaux, de manière à diminuer rapidement le risque de rupture de la continuité du service en cas de panne ou de cyberattaque, il est essentiel de disposer d'un crédit d'investissement utilisable à brève échéance afin de pouvoir, selon la solution technique *in fine* retenue, retenir promptement le prestataire et engager prestement les travaux.

4. Calendrier envisagé

Si le crédit d'investissement venait à être accordé par votre assemblée, il est prévu que le matériel soit installé au courant de l'hiver 2025 pour une entrée en service au plus tard à la fin du 1er trimestre 2026.

Au vu des estimations, le coût du projet sera en dessous du premier seuil des marchés publics, soit CHF 150'000 hors taxe. Aucune procédure formalisée ne devrait donc être suivie pour l'attribution du marché mais, comme indiqué précédemment, une mise en concurrence informelle entre plusieurs prestataires serait toutefois effectuée.

5. Financement, amortissement et charges annuelles

Financement

Le coût total de l'investissement s'élèverait à environ CHF 63'000, soit CHF 55'000 pour l'acquisition et le paramétrage des deux machines et CHF 8'000 pour les divers et imprévus.

Le projet serait financé intégralement par la trésorerie courante de Police Lavaux et ne ferait pas l'objet d'un emprunt.

Amortissement

Selon les nouvelles règles d'amortissement MCH2 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024, l'amortissement serait effectué sur 5 ans dès l'année qui suit l'acquisition de ces installations, soit dès 2027.

La charge d'amortissement annuelle d'un montant de CHF 12'600 serait couverte par un prélèvement sur le fonds de renouvellement des véhicules et du matériel informatique de Police Lavaux affecté à cet effet et dont l'état du fonds attendu au 31.12.2025 devrait s'élever à environ CHF 690'000.

Charges annuelles

Compte tenu de la méthode de financement et d'amortissement choisie, aucune charge financière n'affecterait les comptes annuels.

S'agissant des charges annuelles d'exploitation, elles sont estimées à ce jour à environ CHF 2'500 taxes comprises (coûts de maintenance tels que mises à jour, monitorage

régulier du fonctionnement et de la sécurité, etc.), sans compter l'électricité supplémentaire consommée.

Remarques

Il est à noter que le montant sollicité pour procéder à cette acquisition correspond peu ou prou au solde du crédit d'investissement 04/2023 qui n'a pas été totalement consommé, pour les motifs suivants :

- Le Comité de Direction est parvenu à obtenir un tarif plus avantageux que celui qui avait été initialement évalué pour le renouvellement du serveur principal.
- L'état du réseau informatique interne à l'Hôtel de Police a nécessité moins d'investissements qu'estimé initialement.
- Il n'y a eu que très peu d'imprévu au cours du projet.

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux ;

- vu le préavis du Comité de direction n° 05/2025 ;
- vu le rapport de la Commission désignée pour examiner cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'autoriser le Comité de direction à acquérir et paramétriser le matériel nécessaire à assurer la sauvegarde régulière des données traitées par Police Lavaux et permettre un redémarrage rapide en cas d'avarie ;
2. d'accorder les crédits nécessaires à ces travaux, soit un montant de CHF 63'000.--, taxes comprises ;
3. d'admettre le mode de financement et d'amortissement proposé.

Adopté en séance de Comité de direction du 25 septembre 2025

Au nom du Comité de direction

P. Sutter
Le Président

R. Cavin
Le secrétaire

